2023 / 2024

Siège social et Dojo
7 Rue des Entrepreneurs
59700 Marcq en Baroeul
Contact: contact@marcqjudo.fr

Site Internet : http://marcqjudo.fr
Sur Facebook : marcq judo

Association loi 1901 N° W595002204 - Siret N° 340 784 388 00035

MARCQ-JUDO est affilié :
FFJDA N° : NO01590630 & FFSA N° : 59/35

L 'Association

Les activités sportives sont encadrées par 3 professeurs Diplômés

David Adamkiewicz	2ème dan
Mehdi Guessad	4ème dan
Fulvio Mastrodicasa	4ème dan

Secondés par des bénévoles

Le club de MARCQ-JUDO c'est:

- ☑ *Une section Para Judo*
- ☑ *Une ambiance conviviale, avec des activités pour tous*
- ☑ *Des bénévoles & enseignants à votre écoute*
- ☑ *Le savoir faire d'un des clubs le plus fréquenté de la Métropole Lilloise*
- ☑ *Des Stages et animations sportives organisées par le club*

Plan d'Accès

Quartier du Plouich, à côté de la salle HERZOG

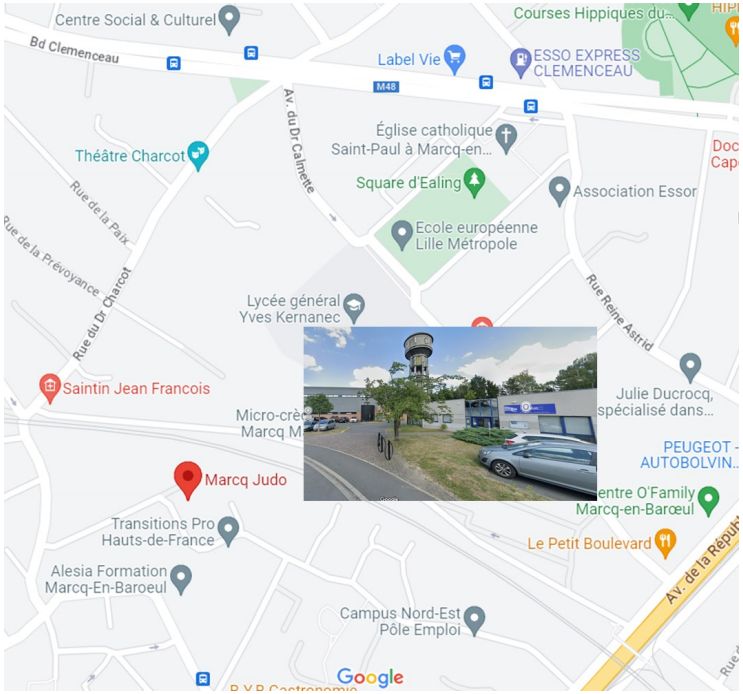

Arrêt TRAM : **BUISSON**
Arrêt bus : **LIGNE C 10 arrêt Eglise St LOUIS**

Nos Activités

Baby judo, Judo loisir, Judo compétition, Ju-Jitsu (Self-défense), Para Judo, Taïso (renforcement musculaire).

Accueil à partir de 4 ans.

Cours enfants:

Dispensés de début septembre à fin juin hors jours fériés.
Suspendus pendant les vacances scolaires.

ATTENTION: les cours ont toujours lieu le 1er samedi des vacances scolaires.

Cours adultes:

Dispensés de début septembre à fin juin hors jours fériés.

Le code moral

Politesse	Modestie
Courage	Honneur
Contrôle de soi	Respect
Sincérité	Amitié

Une question, un renseignement, un problème :
Rencontrez-nous pendant les heures de cours
ou
Envoyez un message à contact@marcqjudo.fr
ou
Visitez notre site Internet :
http://marcqjudo.fr

Les enseignants, les membres du Conseil d'administration et les bénévoles de l'association sont à votre disposition.

Les Heures de cours

Enfants

JUDO

Le mercredi matin

Nés de 2013 à 2017 (mini-poussins à benjamins) 09H00 - 10H00

Nés en 2018/2019 (baby) 11H00 - 12H00

Le mercredi après midi

Nés en 2016/2017 (mini-poussins)	13H30 - 14H30
Nés en 2018/2019 (baby)	14H30 - 15H30
Nés en 2014/2015 (poussins)	15H30 - 16H30
Nés en 2012/2013 (benjamins)	16H30 - 17H30
Nés de 2007 à 2011 (minimes/cadets)	17H30 - 19H00

Le vendredi

Nés de 2007 à 2012 (benjamins à cadets) 18H00 - 19H30

Le samedi

Nés en 2018/2019 (baby)	13H30 - 14H30
Nés en 2016/2017(mini-poussins)	14H30 - 15H30
Nés de 2007 à 2015 (poussins à cadets)	15H30 - 16H30

JUJITSU

Le samedi

Nés de 2009 à 2015 (poussins à cadets) 16H30 - 17H30

Adultes

JUDO

Le mercredi	19H00 - 21H00
Le vendredi	19H00 - 20H30

JUJITSU

Le lundi	20H00 - 21H30
Le mercredi	20H30 - 22H00
Le samedi	10H30 - 12H00

TAISO (renforcement musculaire)

Le lundi	18H30 - 20H00
Le samedi	09H00 - 10H30

Para Judo

Le mercredi	10H00 - 11H00
Le samedi	17H30 - 18H45

Les Inscriptions

Comment s'inscrire ? :

☑ pendant les horaires de permanences définis & affichés au dojo et sur le site internet

Nous vous conseillons de tester l'activité voulue avant de finaliser l'inscription !!! (voir conditions avec les membres du bureau)
(2 séances d'essai autorisées)

Les documents nécessaires :

☑ la fiche d'inscription remplie et signée.

☑ Attestation ou certificat médical :

a) Adulte ne pratiquant pas de compétition: un certificat médical valable pour la saison **(septembre à juin)** avec la mention « *Apte à la pratique du judo/jujitsu ou Taïso* »
b) Renouvellement Mineur : attestation médicale
c) Inscription Mineur : certificat médical
d) **Compétiteurs enfants et adultes** : passeport & certificat médical obligatoires avec mention ***« Apte à la pratique du judo y compris en compétition »***

☑ le règlement des cotisations

☑ une photo d'identité (pour les enfants).

Il est à noter que :

☑ ***le licencié majeur ne pourra pas pratiquer sans avoir fourni de certificat médical.***

☑ ***Ne pourront assister aux cours que les adhérents ayant fourni un dossier complet et validé par un membre du bureau (hors séances d'essai)***

Les Tarifs

Le coût d'une inscription est décomposé en trois parties :

l'Adhésion, donne la qualité de membre de l'Association MARCQ-JUDO.
la Cotisation, donne le droit de pratiquer l'activité choisie.
la Licence, FFJDA ou FFSA, donne le droit de pratiquer un art martial. Elle est reversée intégralement à la fédération respective.

Ces 3 composantes sont renouvelables annuellement

	Total hors réduction
JUDO et JUJITSU	
Moins de 16 ans	***160 €***
16 ans et +	***170 €***
Para judo	***125 €***
TAISO	
Tout âge	***140 €***

Les réductions :

☑ tarifs dégressifs pour une même famille à partir du 2ème inscrit (les réductions ne sont applicables qu'au conjoint et aux enfants de moins de 25 ans ayant la même adresse)

☑ à partir du 5ème inscrit paiement de la licence uniquement

☑ possibilité de paiements échelonnés par chèques jusqu'à 4 fois (1er chèque encaissé le mois de l'inscription et dernier chèque au 31 mars de la saison en cours)

Les catégories d'âge:

- Babys: nés en 2018 et 2019
- Mini-poussins: nés en 2016 et 2017
- Poussin: nés en 2014 et 2015
- Benjamins: nés en 2012 et 2013
- Minimes: nés en 2010 et 2011
- Cadets: nés en 2007, 2008 et 2009
- Juniors: nés en 2004, 2005 et 2006
- Seniors: nés en 2003 et avant

2023 / 2024